



PREFET DE L'OISE

| Sous-Préfecture de Compiègne | | |
|--|----------|--|
| Compte rendu de réunion | | |
| Thème | Date | Lieu |
| CSS WEYLICHEM | 20/01/16 | Sous Préfecture de Compiègne |
| Organisateur | | Participants |
| M. CHATEL Sous-Préfet de l'arrondissement de Compiègne | | M. Guillaume DUCARNE M. Sébastien PREVOST |
| Voir feuille d'émargement en annexe | | |
| 1 – Présentation de la société WEYLICHEM | | |
| <p>L'exercice budgétaire 2015 s'est soldé par un résultat opérationnel supérieur de 10 % par rapport au budget prévisionnel mais en recul de 10 % par rapport à l'année 2014. L'année 2015 est donc « meilleure » que celle budgétée mais la tendance économique est à la baisse.</p> <p>La volonté de la société WEYLICHEM est d'être un facilitateur pour les autres exploitants de la plate-forme de Trosly-Breuil.</p> | | |

L'année 2015 a été une année charnière avec la finalisation du contrat commercial avec le plus gros client de la société, représentant plus de 50 % du chiffre d'affaires.

S'agissant des perspectives de développement, la société WEYLICHEM a investi en 2015 dans une nouvelle unité de production (8 millions d'euros) ; l'année 2015 s'est soldée par un investissement global de plus de 12 millions d'euros.

Les dépenses liées aux opérations de maintenance et aux mesures environnementales associées au Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) représentent entre 4 et 6 millions d'euros.

Aujourd'hui, le site emploie entre 480 et 500 personnes avec un risque de diminution de cet effectif d'ici 2018 en cas de périmètre constant (production, réglementation, recherche et développement, ...). La société WEYLICHEM travaille sur trois axes pour maintenir la compétitivité du site :

- actions commerciales pour augmenter les parts de marché ;
- actions industrielles pour augmenter la production effective du site ;
- actions organisationnelles et sociales pour optimiser les frais de structure.

Bilan HSE

Le service HSE rappelle les 4 piliers de son action :

- évaluation du risque ;
- réduction du risque à la source ;
- formation et entraînement ;
- gestion de crise.

Évaluation du risque

Le service HSE a réalisé en 2015 20 HAZOP, analysé 662 fiches de risque et traitées 370 fiches.

La révision quinquennale des études de dangers suivantes a été transmise à la DREAL : magasin central, zone parc inflammable et unité glyoxal.

Réduction du risque à la source

1,2 millions d'euros ont été consacrés à l'amélioration de la sécurité, notamment par la mise en place de mesures complémentaires liées au PPRT.

La mise en œuvre du PPRT correspond à 241 lignes de mesures (techniques ou organisationnelles) de sécurité avec un taux de réalisation de 63 %.

1 300 heures ont été consacrées à la formation du personnel.

Gestion de crise

Un exercice de la cellule de crise est organisé une fois par an.

• **Accidents/incidents**

Une fuite de paraffine est survenue sur le site le 11 août 2015 entraînant une irisation dans le barrage de protection de l'Aisne. Le pompage de la paraffine déversée a été réalisé dans 7 tanks mobiles de 70 m³ de capacité unitaire. L'exploitant précise que 99,49 % minimum de la paraffine a ainsi été récupérée et signale que la paraffine est un liquide qui peut s'apparenter à de la bougie fondue non miscible à l'eau. La fuite a eu un impact modéré sur l'eau de surface en aval immédiat du site (pas de mortalité).

Le site a par ailleurs déploré le 02 septembre 2015 une émanation de gaz nitreux en sortie de cyclone de l'unité acide glyoxylique.

En 2015, le site a recensé 3 ATAA (Accident du Travail Avec Arrêt) liés à des problèmes de manutentions (mal de dos) et 7 ATSA (Accident de Travail Sans Arrêt).

Questions

M. le maire de Berneuil-sur-Aisne revient sur les odeurs ressenties en décembre 2015 et sur la persistance de ces odeurs plus ou moins agressives.

La société WEYLCHER indique que ces odeurs sont la conséquence d'une nouvelle production liée à la lactation animale. Les odeurs ressenties sont dues à des phases d'arrêt qui génèrent cet impact.

M. le maire de Berneuil-sur-Aisne précise que ces odeurs sont aussi ressenties dans la commune de Trosly-Breuil.

La société WEYLCHER rappelle que le produit à l'origine de ces odeurs n'est pas un produit dangereux car il participe à la lactation des vaches.

Le ROSO demande si cette installation a des rejets aqueux et si ces rejets pourraient participer à l'impact olfactif.

La société WEYLCHER précise que les effluents aqueux ne participent pas à ces odeurs.

2 – Action de l'inspection des installations classées

La DREAL a procédé depuis la dernière CSS aux inspections suivantes :

- inspection risques accidentels du 08/10/2014 relative au Plan de Modernisation des Installations Industrielles appliqué aux Mesures de Maîtrise des Risques instrumentées et inspection « détecteurs de gaz ». 11 observations ont été émises à l'issue de l'inspection ;
- inspection REACH du 04/11/2014 relative à l'application du règlement européen REACH concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables. 9 observations ont été relevées.
- inspection risques accidentels du 27/02/2015 relative au dimensionnement des événements de sécurité. Pas d'écart relevé ;
- inspection tour aéroréfrigérante du 01/07/2015 relative à la prévention des risques liés aux légionelles. L'inspection s'est traduite par 8 écarts majeurs (conduisant à une mise en demeure signée le 12 octobre 2015), 4 écarts simples et 2 observations ;

- inspection sûreté du 22/12/2015.

La DREAL a par ailleurs finalisé l'instruction de deux dossiers :

- Dossier relatif à l'augmentation de la capacité de 2-Coumaranone : augmentation de la production de l'atelier 2-Coumaranone à 4 000 tonnes par an (2 200 tonnes autorisées jusqu'à présent). Arrêté préfectoral complémentaire du 11/05/2015 ;
- Dossier relatif à l'implantation d'une nouvelle unité de production de glyoxal : mise en place d'un procédé plus « propre » et plus sûr que l'actuel afin de produire 12 000 tonnes de glyoxal par an. Arrêté préfectoral complémentaire du 27/07/2015

Retour sur la fuite de paraffine

- fuite constatée le 11/08/2015 par la société WEYLICHEM
- DREAL informée par courrier électronique le 14/08/2015 ;
- inspection sur site le 18/08/2015.

Les constats établis par la DREAL sont les suivants :

- conséquences humaines : pas de conséquences humaines ;
- conséquences techniques : pas de conséquences sur le fonctionnement des installations du site, exception faite d'un arrêt d'une unité de production afin de libérer le personnel chargé des opérations de pompage de la paraffine
- conséquences environnementales : pas de mortalité de poissons relevée au niveau du barrage flottant ;
- pollution potentielle des sols dont l'étendue et l'importance ne sont pas déterminées et quantifiées lors de l'inspection (paraffine non classée dangereuse pour l'environnement selon la fiche de données de sécurité)

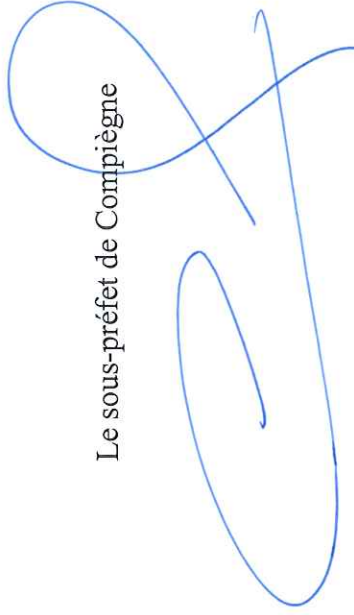
Suites prises à l'issue de l'inspection :

- Pénal : PV de contravention pour non respect de prescriptions techniques et pour non respect de l'obligation d'information de l'inspection des installations classées dans les meilleurs délais
- Administratif: arrêté préfectoral de mesures d'urgence du 02/09/2015
 - mesures immédiates conservatoires : surveillance, mesures spécifiques, interdiction d'accès signalisée de manière adaptée et information des dangers présents ;
 - remise d'un rapport d'accident ;
 - conditions de remise en service des installations ;
 - réalisation d'une impact environnementale et sanitaire
 - gestion des déchets

Le ROSO souhaite relever la réactivité de l'ensemble de la chaîne de l'État sur la gestion de cette fuite.

| | |
|---------------------------------------|--|
| | <p>3 – Questions diverses</p> <p>Le ROSO souhaite revenir sur le dispositif de confinement du SO₂ et demande de manière générale à ce que les services de l'État examine les mesures de mise en œuvre du PPRt avec bienveillance. Le ROSO ne souhaite pas que de lourds investissements en 2016 soient de nature à mettre en péril le plan de santé économique présenté en séance.</p> <p>La société WEYLICHEM précise que l'investissement de 4 millions d'euros pour la mise en place de ce dispositif de confinement ne peut être envisagé sur l'année 2016 et qu'une étude de solution alternative est en cours.</p> |
| <p>Principales conclusions</p> | |
| <p>Suites proposées</p> | <p>La date de la prochaine CSS est fixée au mercredi 16 novembre 2016 à 9h30 à la mairie de Trosly Breuil.</p> |

Le sous-préfet de Compiègne



Ghyslain CHATEL